



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION

N° 2010-05-12

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 mai 2010

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI (pouvoir de M. Jean-Jacques LASSERRE), Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO (pouvoir de M. Bernard DEBAIN), M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir de M. Christophe BOLLENGIER), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de M. Erik LINQUIER), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Michel BANCAL, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir de Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, et M. Michaël THOMAS.

Absents excusés :

M. Hervé HOCQUARD pouvoir à M. Christian JOUANE, M. Jean-Jacques LASSERRE pouvoir à M. Pierre-Yves STUCKI M. Jacques BELLIER pouvoir à M. Gilles CURTI, M. Bernard DEBAIN pouvoir à M. Frédéric BUONO, M. Georges DUTRUC-ROSSET pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Christophe BOLLENGIER pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU, M. Michel SAPORTA, Mme Marie BOELLE pouvoir à Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Erik LINQUIER pouvoir à M. Alain NOURISSIER, M. François LAMBERT, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL pouvoir à Mme Christine de la FERTE, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 mai 2010

Date d'affichage de la convocation : 19 mai 2010

Nombre de conseillers en exercice : 63

Nombre de membres présents : 48

N° de l'ordre du jour :

2010.05-12 : Convention de partenariat pour la mise en place de l'opération de compostage en habitat individuel

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Versailles Grand Parc poursuit l'objectif de limiter la production des déchets en vue de réduire le coût de la collecte et du traitement. Dans cette perspective, la Communauté d'Agglomération envisage de développer le compostage à domicile des déchets verts et des reliquats de repas dans des bacs individuels de 400 litres en bois ou en matière plastique.

L'opération concerne dans un premier temps, 1500 habitations individuelles disposant d'un jardin. En fonction du succès remporté par cette première phase de lancement, l'opération pourra être

renouvelée chaque année de façon à apporter des résultats significatifs.

Les habitants désireux de participer à cette opération s'engagent avec Versailles Grand Parc dans une convention de partenariat leur permettant de bénéficier, d'un composteur individuel et d'un accompagnement dans le déroulement du processus de compostage.

L'utilisateur sera sollicité pour participer au suivi de l'opération, notamment en répondant aux questionnaires et enquêtes concernant les pratiques du compostage. L'objectif est de s'assurer de l'adhésion au principe de l'opération, ainsi que de garantir les bonnes conditions de réalisation du compost.

Pour encourager la participation des habitants à l'objectif de réduction du coût des déchets, il est proposé au conseil communautaire d'adopter le principe de gratuité du composteur et du service associé.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil communautaire :

- 1) *Approuve la convention cadre de partenariat auprès des habitants souhaitant participer à l'opération de compostage*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre d'abstentions : 0

Suffrages exprimés : 57 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés moins 5 abstentions.

Pour le Président,
par délégation,



Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services

